

AVIS PUBLIC

**RETRAIT DE LA RÉSOLUTION 20-648 PPCMOI 1900-1980 CASAVANT OUEST
(District Saint-Sacrement)**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le 18 janvier 2021, le Conseil municipal a procédé au retrait de la résolution numéro 20-648 adoptée le 21 décembre 2020, tel qu'il appert de la résolution numéro 21-27.

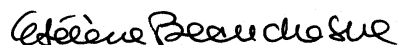
Ladite résolution numéro 20-648 visait la délivrance d'un permis pour un projet particulier (PPCMOI) de construction et l'occupation d'un immeuble à vocation mixte de 14 étages aux 1900-1980, boulevard Casavant Ouest, sur une partie des lots numéros 1 966 512 et 1 966 509 du cadastre du Québec.

Des demandes d'approbation référendaire ont été reçues de la part des personnes habiles à voter des zones contiguës 3055-H-14, 3058-H-24 et 4041-M-03 le 18 décembre 2020.

Par conséquent, il n'y aura pas de tenue de procédure d'enregistrement à l'égard de ladite résolution numéro 20-648 et celle-ci n'entrera pas en vigueur.

Saint-Hyacinthe, le 27 janvier 2021

La Greffière de la Ville,



Me Hélène Beauchesne, notaire